

Entretien entre Jawaharlal Nehru et le gouverneur Baron

Notes de Jawaharlal Nehru

New Delhi 27 mai 1947

Etablissements français en Inde

1- J'ai discuté avec le gouverneur la question des loges. Il a reconnu qu'il devrait y avoir un règlement très bientôt, et qu'en fait il en a été référé à Paris. Ces loges ne sont d'aucune utilité à la France et créent des problèmes pour le reste de l'Inde, pouvant être utilisées pour la contrebande ou d'autres buts.

2 – Au sujet de l'accord d'union douanière il a dit qu'il n'était pas question de dénoncer cet accord. Le gouvernement français veut qu'il continue, mais avec certaines modifications mineures. J'ai dit que nous discuterions volontiers de ces modifications mineures mais que nous pensions qu'il ne fallait rien faire qui affaiblisse l'administration et permette ainsi une reprise de contrebande. Il a été d'accord.

3-Le gouverneur a dit que le gouvernement français désirait développer des institutions culturelles à Pondichéry et une sorte d'une université. L'idée, c'est que cette université serve à l'Inde en apportant la culture française aux Français. Il a ajouté que le gouvernement français voudrait connaître nos réactions à cette proposition avant de prendre des dispositions à cet égard. Il a mentionné des événements politiques en Inde, qui affecteraient inévitablement Pondichéry. A Pondichéry, il y avait deux sentiments : le premier, c'est un attachement pour l'Inde en tant que patrie, et le second, c'est un attachement à la France dû à des centaines d'années d'union avec la France et la culture française. Il y avait un désir d'union avec l'Inde, mais il y avait aussi un désir de continuer cet attachement culturel avec la France. Il a suggéré que Pondichéry (et vraisemblablement Chandernagore, etc.) fasse partie de l'Union de l'Inde libre, mais qu'en même temps il y ait la possibilité

d'une sorte de double nationalité pour les résidents, de façon à ce qu'ils puissent être à la fois citoyens de l'Union indienne et, dans certains domaines, citoyens de la France. J'ai dit que j'appréciais ce qu'il avait dit sur l'opinion «partagée» de la population de Pondichéry. En ce qui nous concernait, nous voulions évidemment une Inde unie sans aucune base étrangère ou droit d'extra-territorialité. Nous voulions que les possessions françaises en Inde soit absorbées dans l'Union Indienne, non pas par la contrainte, mais parce que nous pensions que c'était naturellement ce que voulait le peuple. Nous voudrions que cela soit laissé à la décision du peuple. L'autre proposition d'une double nationalité est nouvelle et elle exige un examen plus complet pour savoir si ce serait faisable. Nous aimerions certainement que Pondichéry, avec son long passé de culture française, puisse poursuivre ses liens culturels avec la France. On trouverait un moyen de maintenir ces rapports ou d'autres connections similaires, mais cela n'empêcherait pas Pondichéry de devenir membre à part entière de l'Union indienne.

4-J'ai fait remarquer en outre qu'une Inde libre serait une fédération d'unités autonomes. Il était fort possible que même à l'intérieur d'un ensemble fédéral il y ait des secteurs autonomes formant de plus petites unités culturelles ou linguistiques. Nous désirions maintenir l'unité de l'Inde et un Gouvernement central fort, mais nous tenions également beaucoup à garder la diversité de l'Inde et l'autonomie culturelle de ses différentes régions.

5-Sur tout ce que j'ai dit, M. Barron a été d'accord. Je lui ai rappelé ce qu'il avait déclaré lors d'une occasion précédente, à savoir que le peuple de Pondichéry était libre de se joindre à l'Union Indienne s'ils le désiraient.

6-Indochine : j'ai mentionné à M. Roux l'opinion qui prévalait fortement en

Inde vis-à-vis du conflit qui se déroule en Indochine. Il était naturel non seulement pour les Indiens, mais pour les peuples d'autres régions de l'Asie, d'avoir en horreur les activités d'une puissance étrangère réprimant les aspirations d'un peuple sur un territoire colonial. M. Roux a répondu qu'il s'était rendu compte des réactions. Toute l'affaire était déplorable et il espérait qu'un armistice aurait bientôt lieu, résultant en un règlement quelconque. Il a mentionné que le Vietminh était seulement une partie de l'Indochine. J'ai dit que nous n'étions concernés par aucun parti en particulier, mais seulement par le fait que les peuples de l'Indochine doivent être laissés libres de décider de leur propre destin.